Guide d'entretien préalable à la résiliation du contrat par le donneur d'ordre

Objectifs du document:

Ce document a vocation à donner au donneur d'ordre des outils pour organiser des entretiens préalables à la résiliation du contrat d'emploi pénitentiaire dans de bonnes conditions.

Rappel des principes de la réforme concernant les entretiens préalables à la résiliation du Contrat d'Emploi Pénitentiaire

- Les délais de l'entretien préalable sont prévus par décret :
 - o Deux jours entre la notification de l'entretien préalable de résiliation et l'entretien lui-même
 - o Un jour entre l'entretien et la résiliation du contrat d'emploi pénitentiaire.
- La convocation est notifiée à la personne détenue intéressée sous la forme d'une lettre. Cette lettre indique l'objet de la convocation.
- **Un personnel de l'administration pénitentiaire** pourra assister aux entretiens de résiliation du contrat d'emploi pénitentiaire pour motif de sécurité.
- Si l'opérateur maîtrise mal le français, l'intervention d'un tiers pouvant servir de traducteur peut également être sollicitée.

Préparation de l'entretien :

Afin d'assurer le bon déroulement de l'entretien, pour le donneur d'ordre comme pour la personne détenue, il est important de :

- S'assurer que l'opérateur est bien informé de la tenue de l'entretien et de son objet.
- Définir en amont les modalités de l'entretien
 - ✓ Définir le cadre de l'entretien : en présentiel ou en visioconférence
 - ✓ Planifier la date, l'heure et le lieu de l'entretien
 - ✓ Déterminer la durée de l'entretien en fonction des questions à évoquer
 - ✓ Déterminer avec l'administration le lieu de l'entretien, calme et à l'écart de la détention, pour assurer la confidentialité des échanges (salle réservée aux audiences en détention, bureau des gradés).
- Favoriser le dialogue et l'échange avec la personne détenue.

Recommandations sur le déroulé de l'entretien :

Présentation de l'entretien à la personne détenue :

- Je rappelle l'objet de l'entretien.
- J'expose les différentes étapes de l'entretien à la personne détenue: une exposition des motifs, un temps de parole réservé à la personne détenue, un temps d'échange puis une conclusion.

Présentation des motifs ayant menés à cet entretien :

L'objectif est ici de s'assurer que la personne détenue comprenne les raisons de la résiliation de contrat afin de pouvoir construire un dialogue constructif par la suite.

- J'expose tous les motifs m'ayant poussé à recourir à la procédure de résiliation
- Je présente des éléments factuels et précis
- Je n'émets pas de jugement de valeur personnel vis-à-vis de l'opérateur

Temps de parole de la personne détenue :

Cette étape vise à valoriser la parole de la personne détenue et à mieux comprendre sa vision de la relation de travail.

- J'interroge la personne détenue, au travers de questions ouvertes (auxquelles on ne peut pas répondre par oui ou par non) sur :
 - o Son ressenti vis-à-vis de la relation de travail jusqu'à présent
 - o Son appréciation des faits et ses éventuels arguments de contestation
- J'interromps le moins possible la personne détenue et je garde mon sang-froid, même si je suis en désaccord.

Temps d'échange avec la personne détenue :

- En cas de désaccord avec la personne détenue, je ne cherche pas la confrontation, néanmoins j'argumente de façon claire mes positions.
- Je privilégie les phrases positives afin de garder un esprit constructif.
- Je privilégie les questions ouvertes lorsque je veux faire réagir la personne détenue.

Conclusion de l'entretien :

La conclusion est l'occasion de donner à l'entretien une portée pédagogique. L'entretien doit alors permettre à la personne détenue d'identifier ses axes d'amélioration afin de mieux s'épanouir lors d'une prochaine affectation ou lors de sa réinsertion.

- Je reformule la teneur des échanges de l'entretien pour en synthétiser les principaux points, d'accord comme de désaccord entre les parties.
- J'identifie des pistes d'améliorations, que je partage de façon pédagogique avec la personne détenue, afin de l'aider à progresser pour son prochain poste.
- Je remercie la personne détenue pour le temps consacré à l'échange.